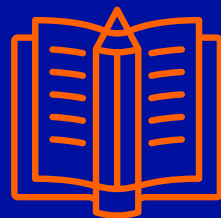


ANNUAIRE

*des Associations
Actives en Prison
membres de la CAAP*





■	TABLES DES MATIÈRES	
■	Introduction	5
■	Les Pictogrammes	7
■	Tableaux récapitulatifs	8
■	ADEPPI	11
■	AIDE ET RECLASSEMENT	12
■	APO ACCUEIL PROTESTANT	13
■	APRES	14
■	ARBOR&SENS - ASBL	15
■	ARPEGE-PRELUDE	16
■	ASJ ARLON	17
■	ASJ LIÈGE I	18
■	ASJ LIÈGE II	19
■	ASJ-LUX	20
■	ASJ-NAMUR	21
■	ASJ TOURNAI	22
■	ASJ VERVIERS	23
■	AVANTI ASBL	24
■	AVFPB	25
■	CAL/LUXEMBOURG ASBL	26
■	CAP FLY ASBL	27
■	CAP-ITI	28
■	CENTRE L'ORÉE	29
■	COMPAGNIE DES VISITEURS DE PRISON DE LIÈGE ASBL	30
■	COMPAGNIE GAMBALO	31
■	CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	32
■	DISPOSITIF RELAIS	33
■	EQUIPE MOBILE TRAJET DE SOINS INTERNÉS	34
■	FAFEP	35
■	FAMD	36
■	FÉDÉRATION SAJ	37
■	FEDITO BXL	38

■ FIDEX	39
■ GENEPI BELGIQUE	40
■ GSARA	41
■ I.CARE ASBL	42
■ L'AMBULATOIRE-FOREST	43
■ LA TOULINE NIVELLES I	44
■ LES CHEMINS DE TRAVER SE ASBL	45
■ MEDIANTE	46
■ MODUS VIVENDI	47
■ ORS-ESPACE LIBRE	48
■ PLATE-FORME SORTANTS DE PRISON	49
■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	50
■ RESILIENCE ASBL	51
■ RIZOME-BXL	52
■ SES	53
■ SESAME	54
■ SLAJ-V BXL	55
■ SMAJ	56
■ TRANSIT ASBL	57
■ TREMPOLINE ASBL	58
■ TSI « SAINT-MARTIN » - PHILEAS	59
■ VENT SAUVAGE ASBL	60

INTRODUCTION

L'association **CAAP**, Concertation des **A**ssociations **A**ctives en **P**rison, créée en septembre 2007 est une ASBL faîtière dont les membres sont des associations actives en prison et/ou à la sortie de prison sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A partir des années 80, les réformes institutionnelles conduisent à une répartition des compétences relatives à la détention, entre l'Etat fédéral et les Entités fédérées. Les aspects « peine » et « sécuritaire » sont gérés par le SPF Justice (Administration Pénitentiaire) dans la mesure où la Justice est une compétence fédérale. L'aide aux détenus et ex-détenus qui demandent à en bénéficier est de la compétence des Entités fédérées qui voient leur rôle renforcé au sein des prisons. Sur le terrain, ce sont des services extérieurs qui assurent les activités de formation ou d'enseignement, d'aide psychosociale, de culture, de sport, en lien avec la santé ou relatives à la sortie de prison. On assiste à une multiplication et à un éclatement du secteur associatif opérant en milieu carcéral.

L'association **CAAP** est née de la volonté d'optimiser les actions du secteur associatif opérant en milieu carcéral. Elle vise à favoriser la concertation entre les différents acteurs concernés. Elle est présente aujourd'hui comme représentante de ce secteur auprès des pouvoirs politiques.

Aujourd'hui, la **CAAP** poursuit les buts suivants :

- Promouvoir et répertorier les offres de services en milieu carcéral ;
- Organiser la concertation entre ses membres ;
- Relayer les difficultés vécues par les associations actives en milieu carcéral ;
- Fournir des recommandations et propositions aux autorités publiques belges quant à l'exercice des compétences francophones en milieu pénitentiaire ;
- Représenter les associations qui la composent auprès de toute instance permettant l'exercice de leurs missions ;
- Être un interlocuteur privilégié dans l'élaboration d'une politique de réinsertion des détenus et dans la recherche scientifique se rapportant à la détention et à ses conséquences ;
- Dresser un bilan régulier des actions menées en milieu pénitentiaire et veiller à la concertation avec les divers acteurs concernés ;
- Sensibiliser la population et les autorités publiques aux problématiques de la réalité carcérale.

Actuellement, la **CAAP** est composée de **50** associations membres actives dans les 18 établissements pénitentiaires francophones et dans l'établissement de défense sociale de Paifve. Cet annuaire a pour but de présenter succinctement leurs domaines d'action qui recoupent les pôles d'activités suivants : Culture, Formation et Enseignement, Psychosocial, Promotion de la Santé, Santé Mentale et Toxicomanie, Sport, Préparation à la Sortie de Prison.

Le site Internet de la **CAAP** comprend une base de données relative aux offres de services faites aux détenus dans les prisons francophones. Celle-ci contient des informations précises au sujet des organismes actifs en milieu carcéral, des activités proposées et des prisons au sein desquelles elles sont opérationnelles. Le site Internet propose également un agenda du secteur, une rubrique « Media » ainsi qu'un onglet contenant des documents téléchargeables. Il est également possible de s'inscrire à une lettre d'information régulière.

La **CAAP** a par ailleurs publié en 2015 une analyse de l'offre de services à destination des personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de Wallonie et de Bruxelles. En 2017, suite à un cycle de réflexion, la **CAAP** a présenté « *Sortir de prison... vers une transition réussie ? Des dispositifs existants en matière de (ré)insertion à l'hypothèse des « maisons de transition »* ». Ces publications sont disponibles sur demande ou en les téléchargeant à partir du site Internet.

A côté de ces missions générales, la **CAAP** développe des projets plus spécifiques. Depuis 2018, l'asbl est en charge d'une mission de concertation culturelle dont l'un des objectifs est de favoriser l'accès à l'art et à la culture en prison en créant du lien entre différents acteurs des secteurs culturels. La **CAAP** a également mené de 2018 à 2020 un travail de concertation autour de la thématique du suicide en prison.

Notons enfin que la **CAAP** propose des animations pédagogiques sur le système carcéral au sein d'écoles secondaires et s'implique également dans l'organisation des Journées Nationales de la Prison.

Pour plus d'informations sur les activités de la **CAAP** et de ses membres, vous pouvez contacter ces derniers directement ou consulter le site Internet de la **CAAP** à l'adresse suivante : www.caap.be

LES PICTOGRAMMES

- **PSYCHOSOCIAL**



- **FORMATION ET ENSEIGNEMENT**



- **CULTURE ET SPORT**



- **PROMOTION DE LA SANTÉ,
SANTÉ MENTALE ET TOXICOMANIE**



- **PRÉPARATION SORTIE DE PRISON**



PRISONS	ASSOCIATIONS	Page
Les 3 entités de la Prison de Bruxelles (Berkendael, Forest, Saint-Gilles)	■ ADEPPI	11
	■ APO	13
	■ APRES	14
	■ CAP-ITI	28
	■ DISPOSITIF RELAIS	33
	■ FAMD	36
	■ I.CARE	42
	■ L'AMBULATOIRE-FOREST	43
	■ MEDIANTE	46
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	50
	■ RIZOME-BXL	52
	■ SLAJ-V BXL	55
	■ TRANSIT	57
	Prison d'Andenne	■ ADEPPI
■ AIDE ET RECLASSEMENT		12
■ ASJ-NAMUR		21
■ FAMD		36
■ MEDIANTE		46
Prison d'Arlon	■ ASJ ARLON	17
	■ CAL/LUXEMBOURG	26
	■ FAMD	36
	■ MEDIANTE	46
Prison de Dinant	■ ARBOR&SENS	15
	■ FAMD	36
	■ MEDIANTE	46
Prison de Huy	■ ADEPPI	11
	■ AIDE ET RECLASSEMENT	12
	■ FAMD	36
	■ MEDIANTE	46
	■ PLATE-FORME SORTANTS DE PRISON	49
Prison d'Ittre	■ ADEPPI	11
	■ APRES	14
	■ CAP-ITI	28
	■ COMPAGNIE GAMBALO	31
	■ FAMD	36
	■ LA TOULINE NIVELLES I	44
	■ MEDIANTE	46
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	50

PRISONS	ASSOCIATIONS	Page
Prison de Jamioulx	■ COMPAGNIE GAMBALO	31
	■ FAMD	36
	■ I.CARE	42
	■ MEDIANTE	46
	■ ORS-ESPACE LIBRE	48
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	50
Prison de Lantin	■ ASJ LIEGE 1	18
	■ ASJ LIEGE 2	19
	■ ASJ Verviers	23
	■ CAP FLY	27
	■ COMPAGNIE DES VISITEURS DE PRISON DE LIÈGE ...	30
	■ FAMD	36
	■ I.CARE	42
	■ MEDIANTE	46
	■ PLATE-FORME SORTANTS DE PRISON	49
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	50
	■ VENT SAUVAGE	60
Prison de Leuze-en-Hainaut	■ ADEPPI	11
	■ ASJ TOURNAI	22
	■ FAMD	36
	■ MEDIANTE	46
Prison de Marche-en-Famenne	■ ADEPPI	11
	■ CAL/LUXEMBOURG	26
	■ FAMD	36
	■ I.CARE	42
	■ MEDIANTE	46
	■ SMAJ	56
Etablissement pénitentiaire école de Marneffe	■ ADEPPI	11
	■ AIDE ET RECLASSEMENT	12
	■ FAMD	36
	■ MEDIANTE	46
	■ PLATE-FORME SORTANTS DE PRISON	49
Prison de Mons	■ ADEPPI	11
	■ FAMD	36
	■ I.CARE	42
	■ MEDIANTE	46
	■ RELAIS ENFANTS-PARENTS	50
	■ RESILIENCE	51
Prison de Namur	■ ADEPPI	11
	■ ARBOR&SENS	15
	■ ASJ-NAMUR	21
	■ FAMD	36
	■ MEDIANTE	46

PRISONS	ASSOCIATIONS	Page	
Prison de Nivelles	■ ADEPPI	11	
	■ CAP-ITI	28	
	■ FAMD	36	
	■ LA TOULINE NIVELLES I	44	
	■ MEDIANTE	46	
Etablissement de défense sociale de Paifve	■ ASJ LIEGE 1	18	
	■ ASJ LIEGE 2	19	
	■ COMPAGNIE DES VISITEURS DE PRISON DE LIÈGE ...	30	
	■ FAMD	36	
	■ MEDIANTE	46	
	■ VENT SAUVAGE	60	
Centre de détention de Saint-Hubert	■ APRES	14	
	■ ASJ-LUX	20	
	■ CAL/LUXEMBOURG	26	
	■ FAMD	36	
	■ MEDIANTE	46	
Prison de Tournai	■ ADEPPI	11	
	■ ASJ TOURNAI	22	
	■ FAMD	36	
	■ MEDIANTE	46	
Services intervenant dans différentes prisons selon les projets et les demandes	■ ARPEGE-PRELUDE	16	
	■ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	32	
	■ EQUIPE MOBILE TRAJET DE SOINS INTERNÉS	34	
	■ GENEPI	40	
	■ GSARA	41	
	■ LES CHEMINS DE TRAVER SE	45	
	■ MODUS VIVENDI	47	
	■ SES	53	
	■ TREMPOLINE	58	
	■ TSI SAINT-MARTIN	59	
	Fédérations et autres associations fédérantes	■ AVFPB	25
		■ FAFEP	35
■ FÉDÉRATION SAJ		37	
■ FEDITO BXL		38	
■ FIDEX		39	
Autres services travaillant avec des justiciables	■ AVANTI	24	
	■ CENTRE L'ORÉE	29	
	■ SESAME	54	

● ADEPPI

Atelier d'Education Permanente pour Personnes Incarcérées

Etablissements Pénitentiaires (EP) d'intervention : Prisons bruxelloises, Andenne, Huy, Ittre, Leuze-en-Hainaut, Marche, Marneffe, Mons, Namur, Nivelles et Tournai

Chaussée d'Alseberg 303 Bte 3/1, 1190 Bruxelles
Tél. : 02/223.47.02 - Fax : 02/223.47.03 - E-mail : info@adeppi.be

www.adeppi.be

MISSION GÉNÉRALE

Promouvoir :

- l'accès à la culture et à l'éducation permanente pour les personnes incarcérées par l'organisation d'activités culturelles ;
- l'insertion socioprofessionnelle par l'organisation de formations pré-qualifiantes et qualifiantes ;
- l'information relative à l'éducation permanente et aux formations en milieu carcéral.

Pour ce faire, elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou prêter son concours à toute activité similaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Jacqueline ROUSSEAU / **Président CA :** Georges VAN DEN HENDE
- **Equipe :** 36 personnes (28 ETP)
- **Partenariats :** APRES, l'Enseignement de Promotion sociale, Aide et Reclassement.
- **Membre de :** FAFEP, FIDEX, CAIPS, Interfédé, FESEFA et Réseau Financement Alternatif.
- **Publication :** Journal « Oxygène » (journal rassemblant des productions réalisées en prison paraissant dans tous les établissements pénitentiaires du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles).



☀ AIDE ET RECLASSEMENT

Service d'Aide Sociale aux Justiciables
Service d'Aide aux Détenus
Cellule formation-insertion-éducation permanente



EP d'intervention : Huy, Andenne et Marneffe

Rue Rioul 22, 4500 Huy
Tél. : 085/21.67.89 (SAD) - Fax: 085/23.28.10
Tél. en prison : Pour le SAD et la cellule formation-insertion d'Aide et Reclassement ;
Huy : 085/27.81.00 - Marneffe : 085/71.02.28 - Andenne : 085/82.34.00.
E-mail : info@aideetreclassement.be
www.aideetreclassement.be

MISSION GÉNÉRALE

Aide aux justiciables : aide psychologique et sociale aux prévenus, condamnés, libérés et aux victimes d'infractions ainsi qu'à leurs familles ; formation et activités d'éducation permanente

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Aide psychologique et sociale, soutien aux relations enfants-parents détenus, guidance d'insertion, français langue étrangère, activités d'éducation permanente, soutien à la coordination des activités de formation. Dispositif T.I.R.C.I.S - *Tremplin pour l'insertion* - visant l'optimisation et l'intégration de l'offre d'aide et de service dans le cadre du parcours d'insertion (pour en savoir plus : <http://www.tircis.blogspot.com/>).
Coordination pédagogique (depuis 2009) en collaboration avec l'Enseignement de Promotion sociale, dans le cadre du programme Reinsert, avec le soutien du Fonds social européen.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable :** Sabine VERSAILLES / **Président CA :** Chantal STOUFF
- ☀ **Equipe :** 34 personnes dont 16 en prison (18,5 ETP dont 9 en prison) + 7 visiteurs de prison bénévoles
- ☀ **Publication :** Guide pratique de la réinsertion pour Huy et sa région téléchargeable sur le site Internet

☀ APO ACCUEIL PROTESTANT

Service d'Aide aux Justiciables



EP d'intervention : Prisons bruxelloises

Rue de Cans 12, 1050 Bruxelles
Tél. : 02/500.10.16 - Fax : 02/512.70.30 - E-mail : czurni.apo@csp-psc.be
www.csp-psc.be

MISSION GÉNÉRALE

Assistance sous toutes les formes aux détenus, internés, ex-détenus et leurs familles qui font appel à ses services, sans distinction d'ordre politique, culturel, racial, philosophique, religieux ou orientation sexuelle.
Objectifs : reclassement, réinsertion et réadaptation sociale.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Problématique de détention et activités culturelles à l'annexe psychiatrique de Forest ;
- *Soutiens social et psychologique individuels intramuros et extramuros ; soutiens du justiciable et des proches ;*
 - *Permanences entrants : à Saint-Gilles et Berkendael ;*
 - *Activités sociales et culturelles : 2 demi jours/semaine : dessin, poterie, atelier d'écriture, travail de la terre, partenariats avec des associations de BXL en vue de mettre en avant le travail des détenus et leur donner de la visibilité ;*
 - *Coordination et organisation des activités sociales et culturelles (créative et potager) en collaboration avec Rizome-BXL, FAMD.*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Coordinatrice :** Catheline Zürni / **Présidente CA :** Sabine TIEDJE
- ☀ **Equipe :** 4 personnes (3 ETP)
- ☀ **Divers :** Membre de FIDEX et FDSS.

☀ APRES

Apprentissage Professionnel Réinsertion Economique et Sociale



EP d'intervention : Prisons bruxelloises, Ittre, et Saint-Hubert

Chaussée d'Alseberg 303 Bte 3/2, 1190 Bruxelles
Tél. : 02/219.57.90 - Fax : 02/219.69.27 - E-mail : secretariat@apresasbl.be
www.apresasbl.be

MISSIONS GÉNÉRALES I.S.P. BRUXELLES

- **Accueil, orientation et suivi psychosocial** : pour les détenus et ex détenus bruxellois dans le cadre d'un **accompagnement** dans leur **projet de réinsertion** socioprofessionnelle à travers la formation et l'emploi.
- **Espace de recherche active d'emploi** : ouvert aux ex détenus ayant un projet professionnel bien défini, possédant les outils de recherche d'emploi, et ayant réalisé les entretiens individuels préalables.
- **Cell Learning** : soutien pédagogique individuel des détenus de la prison de Forest qui suivent le module d'autoformation sur support informatique, en partenariat avec l'ADEPPI.
- **Service d'Aide aux Détenus** : mission d'aide sociale généraliste pour tout détenu incarcéré à la prison d'Ittre, en collaboration avec l'asbl La Touline.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Françoise THIERY / **Présidente CA** : Jacqueline ROUSSEAU
- ☀ **Equipe** : 12 personnes (10.2 ETP)
- ☀ **Publication** : « Le guide de la réinsertion à Bruxelles » (voir sur le site Internet)
- ☀ **Divers** : Convention avec ADEPPI dans le cadre du projet Cell Learning et du FSE. Membre de la FAFEP, de la FIDEX et de la FEBISP, de la Fédération ASJ.

☀ ARBOR&SENS - ASBL

Service Laique d'Aide aux Justiciables de la Province de Namur agréé pour l'arrondissement de Namur



EP d'intervention : Dinant, Namur

Rue Camille Henry 77-79, 5500 Dinant
Tél. : 082/22.73.78 - Fax : 082/22.69.85 - E-mail : coordination@arboretsens.be
Tél. direct en prison : 082 21 37 80
www.arboretsens.be

MISSIONS GÉNÉRALES

- Aide psychosociale aux personnes détenues, ex-détenues, inculpées, condamnées non-incarcérées, aux victimes d'infractions pénales ainsi qu'aux proches de ces justiciables ;
- Maintien et restauration du lien entre les pères incarcérés de la prison de Dinant et leur(s) enfant(s).

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Un assistant social et un psychologue se rendent à la prison de Dinant afin de répondre aux demandes psychosociales des détenus. Une psychologue se rend à la prison de Namur. Le service organise également la mission lien à la prison de Dinant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Coordinateur** : Geoffrey BULTOT / **Présidente CA** : Suzanne COLLARD
- ☀ **Equipe** : 7 personnes (5ETP)
- ☀ **Divers** : Membre de la *Fédération des Services Laiques d'Aide aux Justiciables*, de la *Fédération des Services d'Aide aux Justiciables*, de la *CODEF - Coordination de Défense des Services sociaux et culturels*

ARPEGE-PRELUDE



EP d'intervention : Tous les établissements pénitentiaires francophones

Quai de la Boverie 2, 4020 Liège
Tél. : 04/344.11.93 - Fax : 04/340.11.90 - E-mail info@arpege-prelude.be
(antenne à Nivelles : nivelles@arpege-prelude.be)
www.arpege-prelude.be

MISSION GÉNÉRALE

- Formations pour les auteurs d'infractions (sous mandat judiciaire) pour lesquelles il y a une victime (personne physique) ;
- Formations à destination des professionnels.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Dans le cadre de la justice réparatrice et à la demande des attachés à la direction : organiser des groupes de paroles avec les détenus pour sensibiliser au point de vue des victimes = groupes de conscientisation avec les « pairs » pour réfléchir aux liens entre les auteurs et les victimes. Six journées et demie:

- 1 journée pour rencontrer les détenus (entretiens individuels préalables à la formation) ;
- 5 journées de 5 heures en groupe avec les détenus intéressés pour les groupes de responsabilisation ;
- ½ journée pour les entretiens de clôture.

NB : C'est l'attaché(e) à la direction en charge de la justice réparatrice qui fait un appel d'offre auquel Arpege-Prelude répond.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Danièle LECUREUIL / **Président CA :** Denis VAN DOOSSELAERE
- **Equipe :** 17 personnes (10,55 ETP)

ASJ ARLON



Service d'Aide Sociale aux Justiciables de l'arrondissement judiciaire d'Arлон

EP d'intervention : Arlon

Centre administratif de l'Etat, Bloc IIB, bureau 326
Place des Fusillés, 6700 Arlon
Tél. : 063/60.23.32 - Tél. direct en prison : 063/21.35.67 et 063/24.29.06 –
E-mail : sasj.arlon@skynet.be

MISSION GÉNÉRALE

- Aide psychologique aux victimes et aux proches de victimes ; à l'auteur et aux proches d'auteurs ; à l'auteur détenu et aux proches d'auteurs détenus
- Aide sociale aux victimes et aux proches de victimes ; à l'auteur et aux proches d'auteurs ; à l'auteur détenu et aux proches d'auteurs détenus
- Aide au lien à l'auteur détenu

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale et soutien psychologique aux prévenus et condamnés
- Lien Enfants-Parents : visite réservée aux enfants et papas un mercredi par mois, organisation des visites encadrées
- Organisation des quatre fêtes annuelles : Pâques, fête des mères, fête des pères, St Nicolas
- Formation des visiteurs bénévoles (via la Commission Royale des Patronages) et organisation de ces visites

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Mme DELLISSE / **Présidente CA :** Mme DEHOUX
- **Equipe :** 6 personnes (1,5 ETP pour le SAD et 2,15 ETP pour l'ASJ) + 3 bénévoles visiteurs de prison
- **Divers :** Sensibilisation auprès du grand public, animation dans les écoles.
- Travail en réseau avec les intervenants du champ psychosocial.

ASJ LIÈGE I

Service d'Aide Sociale aux Justiciables de l'arrondissement judiciaire de Liège-
Division LIEGE



EP d'intervention : Lantin (maison d'arrêt, maison de peine, quartier des femmes et annexe psychiatrique) et E.D.S. de Paifve

129 en Féronstrée, 4000 Liège
Tél. : 04/223.43.18 - Fax : 04/221.26.56 - E-mail : asjliege@skynet.be
Contact en prison : asj.lantin@just.fgov.be
www.asj-liege.be

MISSION GÉNÉRALE

A la demande : aide sociale, psychologique et pédagogique aux prévenus, condamnés, libérés, internés et aux victimes d'infractions ainsi qu'à leurs proches

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Soutien social et psychologique ; préparation du plan de reclassement ;
- Mettre en place et maintenir les liens avec la société civile ;
- Faciliter la communication entre les différents intervenants extérieurs ;
- Conception et concrétisation d'un plan de remboursement de la victime (continué par l'ASJ après la libération) ;
- Service enseignement : 5 formateurs APE et 6 professeurs bénévoles ;
- Module préparatoire à l'insertion professionnelle pour les détenus proches de la libération : 5 mois (360h de cours), deux sessions par an ;
- Prévention de la radicalisation ;
- A l'EDS de Paifve : deux groupes de parole avec 2 animateurs, visiteurs, atelier d'écriture et atelier d'informatique, séances de relaxation, gestion d'un espace-rencontre (lien patient/enfant), animation d'une chorale.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsable** : Isabelle DAELMANS / **Direction** : Maud VANEBERG
- ✿ **Equipe** : 8 personnes (5,5 ETP) + Bénévoles : 10 visiteurs, 6 professeurs et 9 bibliothécaires
- ✿ **Divers** : l'ASJ Liège I est structurée en 4 services avec un coordinateur par service : aide à l'insertion socioprofessionnelle (CISP) ; Espace – Rencontres ; service d'aide aux victimes (SAV) et service d'aide aux détenus.
Partenariat avec la Maison de Justice, la Ville de Liège et son CPAS, le FOREM , les Ecoles de promotion sociale etc.

ASJ LIÈGE II

Service d'Aide Sociale aux Justiciables de l'arrondissement judiciaire de Liège II



EP d'intervention : Lantin, Paifve

Rue Saint Lambert 84, 4040 Herstal
Tél. : 04/264.91.82 - Fax : 04/248.48.12 - E-mail : asj.liege2@aigs.be
Tél. direct en prison (Lantin) : 04/265.39.00 (Extension 952 – 363)
www.aigs.be

MISSION GÉNÉRALE

Aide psychologique et sociale aux auteurs, incarcérés ou non et aux victimes ainsi qu'à leurs familles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Soutien psychologique et social ;
- Mise en place d'une aide au plan de détention, de libération à la demande du détenu.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsable** : Serge GARCET / **Président CA** : Marc GARCET
- ✿ **Equipe** : 8 personnes (4,5 ETP + 4/5 ETP administration)
- ✿ **Divers** : Membre de la *Fédération des Services d'Aide Sociale aux Justiciables* et de l'*AIGS* (Association Interrégionale de Guidance et de Santé) : opérateur psychosocial en Wallonie (Basse-Meuse).

ASJ-LUX

Service Laique d'Aide Sociale aux Justiciables de la province de Luxembourg



EP d'intervention : Centre de Détention de Saint-Hubert

Avenue de Bouillon 45, 6800 Libramont

Tél. : 061/29.24.95 - Fax : 061/32.86.94

Tél. direct en prison : 061/280.427 (1^{er} bureau) - 061/280.400 (ext. 707)

E-mail : coordination@asj-lux.be / aideauxjusticiables@asj-lux.be

aideauxdetenus@asj-lux.be

www.asj-lux.be

MISSION GÉNÉRALE

Aide psychologique et sociale pour les auteurs détenus, les auteurs non détenus, les proches d'auteurs ainsi que les victimes d'infractions et leurs proches.

Aide au lien pour les auteurs détenus.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale et aide psychologique ;
- Plan de réinsertion ;
- Mission lien : soutien à la parentalité, groupe de parole, visites encadrées ou individuelles et fêtes familiales ;
- Encadrement de visiteurs bénévoles ;
- Activités de sensibilisation (exemple : l'exposition d'œuvres de détenus « Miroir de l'âme »)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsable :** Cécile DETHIER / **Présidente CA :** Monique MOSTIN
- ✿ **Equipe :** 7 personnes (5 ETP) + 6 bénévoles
- ✿ **Divers :** Participation à la cellule drogue ; au comité local de suivi, travail en lien avec les partenaires extérieurs comme par exemple le Forem, le service Après, Médiante...

ASJ-NAMUR

Service d'Aide Sociale aux Justiciables et aux Détenus



EP d'intervention : Namur et Andenne

Rue Armée Grouchy 20B, 5000 Namur

Tél. : 081/74.08.14 - Fax : 081/73.35.32

Tél. direct en prison : Namur : 081/71.43.10 - Andenne : 085/82.34.00

E-mail : asj.namur@belgacom.net (équipe) /

namur.asj@busmail.net (Administration)

Agrément pour réaliser l'aide aux détenus (SAD)

Activités :

- A la demande des détenus ou de leur famille, accompagnement social et/ou psychologique sans interférence avec l'Administration pénitentiaire ;
- Organisation d'ateliers : culture, sport, contes, aquarelle, musique, bibliothèque-ludothèque, CD thème..., participation à diverses activités avec autres intervenants extérieurs (Relais Enfants-Parents, Addepi, premiers soins, chocolat pour les fêtes...), visites.

Agrément pour réaliser l'aide aux victimes d'infraction et aux auteurs non incarcérés (SAJ)

Activités :

A la demande des personnes victimes d'infraction, accompagnement social et/ou psychologique, assistance dans les démarches diverses ;
A la demande des personnes non incarcérées sous le coup de mesures de justice ou de personnes libérées sous condition ou non, accompagnement social et/ou psychologique, assistance dans les démarches diverses.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsables :** Luc ISTACE (SAJ) ; Eliane DELVAUX (SAD)
- Président CA :** Jean-François KESTEMAN
- ✿ **Equipe :** 9 personnes (6,30 ETP) + 45 bénévoles
- ✿ **Publications :** Manuel post-pénitentiaire, « Paroles de détenus », « Quand la peine ne vaut pas la peine ».
- ✿ **Divers :** Conventions particulières avec ARBOR&SENS à Namur et Aide et Reclassement à Andenne.

ASJ TOURNAI

Service d'Aide Sociale aux Justiciables de Tournai



EP d'intervention : Leuze-en-Hainaut et Tournai

Rue des Puits l'eau 10 Bte 3, 7500 Tournai
Tél. : 069/777 343 – Fax : 069/44 19 67- E-mail : direction@sajtournai.be
Tél. direct en prison : Tournai : Accessible via la centrale : 069/890.310 – extension : 393 et 395.
Leuze : Accessible via la centrale : 069/849. 111 ou 069/849.145

MISSION GÉNÉRALE

Aide psychologique :

- Aux auteurs détenus et à leurs proches
- Aux auteurs non détenus et à leurs proches
- Aux victimes et aux proches de victimes

Aide sociale :

- Aux auteurs détenus et à leurs proches
- Aux auteurs non détenus et à leurs proches
- Aux victimes et aux proches de victimes

Aide au lien à l'auteur détenu :

- Encadrer les relations entre l'auteur détenu et l'environnement extérieur

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Accompagnement psychologique et/ ou social aux détenus (sur base de leurs demandes)

- Mission Lien Parents-Enfants
- Soutien aux proches

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Directrice** : Céline FARINARI / **Président CA** : David BERTONCINI
- ☀ **Equipe** : 12 personnes (10,2 ETP)

ASJ VERVIERS

Service d'Aide Sociale aux Justiciables



EP d'intervention : Lantin

Rue de la Chapelle 69, 4800 Verviers
Tél. : 087/33.10.89 - Fax : 087/33.69.54 - E-mail : sasj.verviers@gmail.com

MISSIONS GÉNÉRALES

- Aide psychologique et sociale aux victimes (SAV) et à leur(s) proche(s) ;
- Accompagnement et soutien psychologique des enfants victimes ou témoin de violences conjugales ou ayant un parent détenu ou libéré (aide aux liens) ;
- Aide psychologique et sociale aux auteurs et présumés auteurs d'infractions pénales non détenus ainsi qu'à leurs proches (Regain) ;
- Aide psychologique et sociale aux détenus ainsi qu'à leur famille et à leurs proches (SAD et Projet Dialogue).

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Soutien social (en français et en allemand) et psychologique ;
- Soutien psychologique des enfants de détenus.

N. B. La prison de Verviers ayant fermé ses portes au 30.11.2013, le SAD de Verviers travaille actuellement à la prison de Lantin aux côtés des ASJ Liège I et Liège II.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- ☀ **Responsable** : Katty DE VLIEGHER / **Président CA** : Patrick FONCK
- ☀ **Equipe** : 9 personnes (6,09 ETP) + 3 bénévoles visiteurs de prison
- ☀ **Divers** : Membre de la *Fédération des Services d'Aide Sociale aux Justiciables*, Membre du Relais social, Membre du Plan de cohésion sociale, visiteurs de prison sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté germanophone.

● AVANTI ASBL

Rue de l'Abattoir 12, 6031 Marchienne
Tél. : 071/53.54.11 - Fax : 071/53.54.12 - E-mail : avanti.mf@skynet.be
www.avanti-asbl.be

MISSION GÉNÉRALE

Actions d'insertion socioprofessionnelle en faveur de personnes en situation de grande précarité et/ou en rupture sociale dont les détenus.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

AVANTI n'a actuellement plus d'activités en prison, mais accueille des ex-détenus au sein des formations que l'asbl organise.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable** : Isabelle HEINE / **Présidente CA** : Martine BANTUELLE
- **Equipe** : 8 personnes et un vacataire (5,7 ETP) + 1 bénévole



● AVFPB

Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique



EP d'intervention : La plupart des établissements pénitentiaires situés en Wallonie et à Bruxelles

Rue de l'Etang Derbaix, 2 à 7033 CUESMES (Mons)
Tél. : 087/22.02.25- Fax : 087/22.02.25- E-mail : avfpb@hotmail.com
www.visiteursdeprison-avfpb.be/

MISSION GÉNÉRALE

- Aider ses membres à progresser en tant que visiteurs dans l'écoute et l'accompagnement ;
- Partager l'expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux détenus et à leur proche ;
- Faciliter la démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale à la population ;
- Favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur bénévole ;
- Etablir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteurs de prison ;
- Favoriser la collaboration avec les autres intervenants en prison.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Ecouter, soutenir et accompagner les détenus surtout pendant leur détention.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Contact** : Solange Pourveur / **Présidente CA** : Solange Pourveur
- **Equipe**: 100 bénévoles répartis dans la plupart des prisons de Wallonie et de Bruxelles.
- **Partenariats** : liens créés avec différents pays européens, dans le cadre d'échanges, de la réalisation de projets et de la participation à des colloques.
- **Membre du** : « Groupe Europe » constitué en OING comptant l'ANVP (France), EFK (Allemagne), NAOPV (GB), Bonjo (P-B), AVL (Luxembourg) et l'AVFPB (B). D'autres associations de pays voisins travaillent également en partenariat avec le groupe Europe pour la réalisation de certains projets et l'organisation de colloques européens et tenter d'influer sur les politiques carcérales auprès du Conseil de l'Europe
- **Publication** : « Trait d'union » 16 livrets au 31 mars 2020 – cf. site Internet

☀ CAL/LUXEMBOURG ASBL

Centre d'Action Laïque de la province de Luxembourg

EP d'intervention : Arlon, Saint-Hubert, Marche-en-Famenne

Rue de l'ancienne Gare 2, 6800 Libramont

Tél. : 061/22.50.60 - Fax 061/22.56.48 - E-mail : courrier@cal-luxembourg.be

www.calluxembourg.be

MISSIONS GÉNÉRALES

Projets d'éducation permanente.

Service à la communauté philosophique non confessionnelle de la province de Luxembourg.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Préparation à la sortie de prison (Arlon – Saint-Hubert)
- Bibliothèque et vidéothèque : encodage et gestion par un détenu et une volontaire extérieure (Arlon)
- Soutien de l'Organe de Concertation des Détenus (Arlon + Marche-en-Famenne)
- « Boule-de-Neige » : réduction de risques entre pairs dans la consommation de drogues
- Mise en place de techniques d'écoute, entretiens individuels (à la demande de la personne détenue) en collaboration avec les conseillers moraux de la FAMD
- Membre du groupe local de pilotage drogue (Saint-Hubert)
- Membre du Comité Local de Suivi (Arlon – Saint-Hubert)
- Soutien aux comités de rédaction du journal de la prison (Arlon + Marche-en-Famenne – Saint-Hubert)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable :** Marie-Ange CORNET / **Présidente CA :** Cécile ARTUS
- ☀ **Equipe :** CAL/Luxembourg (APE) : 7 dont 2 à mi-temps
Conseil Central Laïque : 18 dont 2 à mi-temps
Etablissement d'Assistance Morale Lux : 3 Bénévoles
- ☀ **Divers :** Jeu de l'oie visant la prise de conscience de l'univers carcéral : « Non-lieu », *Journaux des 3 prisons. Journal spécial dans le cadre des JNP 2020.*



☀ CAP FLY ASBL

EP d'intervention : Principalement à la prison de Lantin.

Egalement avec tous les établissements pénitentiaires dans le cadre de permissions de sortie et de congés pénitentiaires.

Rue du ruisseau 17, 4000 LIEGE

Tél. : 04/228.07.04 - Fax : 04/227.78.62 - E-mail : info@capfly.be

www.capfly.be

MISSION GÉNÉRALE

Prise en charge ambulatoire (médicale, sociale, juridique et/ou psychologique) d'usagers de drogue (héroïne, cocaïne et de substances associées).

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Les accompagnements, pendant la peine, visent plusieurs objectifs :

- Soutenir et écouter le détenu usager de drogue
- Préparer la sortie : remise en ordre administrative, mutuelle, allocations de remplacement, recherche de logement, de formation et/ou d'emploi, etc.
- Garantir la continuité des soins
- Réduire les risques liés à la consommation
- Favoriser le maintien des liens avec l'extérieur
- Assurer une écoute et un soutien aux familles

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable :** Virginie RENWART / **Président CA :** Jules VAESSEN
- ☀ **Equipe :** 18 personnes (dont 8 indépendants et 5 bénévoles) / Travailleurs en prison : 1 intervenante sociale (mi-temps) et 1 psychologue (1 journée/semaine).
- ☀ **Partenariats :** Macadam, l'infirmerie de Lantin, Trempoline, les CPAS, les centres d'hébergement, les services d'aide sociale aux justiciables, les avocats, les aumôniers, les centres de formation.
- ☀ **Membre de :** La CAAP, Macadam et du Groupe de Pilotage Lantin drogue.



☀ CAP-ITI

Centre d'Accueil Postpénitentiaire et d'Information aux Toxicomanes Incarcérés



EP d'intervention : Prison bruxelloises, Iltre et Nivelles

Avenue Albert 29, 1190 Bruxelles
Tél. : 02/538.47.90 - Fax : 02/534.76.27 - E-mail : capiti@skynet.be
www.capiti.be

MISSIONS GÉNÉRALES

- Prévention : information aux détenus et ex-détenus sur les centres de cure et de postcure sur le territoire de Bruxelles et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- *Accompagnement social et/ou psychologique* de détenus ou ex-détenus usagers de drogues (+ alcool et médicaments) de leur famille et proches ;
- *Formation* du personnel pénitentiaire ;
- *Formation et supervision* de stages d'étudiants (psychologue ou assistant social), Supervision d'équipes travaillant dans le domaine de la toxicomanie/prison ;
- *Réinsertion / Réhabilitation* : démarches en vue de la suppression du casier judiciaire (non financé).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable :** Josette BOGAERT / **Présidente CA :** Nathalie Simar
- ☀ **Equipe :** 14 personnes (10,5 ETP)
- ☀ **Publication :** « A qui s'adresser ? » : brochure reprenant toutes les adresses utiles, mise à jour tous les 5 ans (accessible sur le site www.capiti.be)

☀ CENTRE L'ORÉE

Centre d'accueil et de traitement des dépendances



Avenue Maréchal Joffre 149, 1180 Uccle
Tél. : 02/347.57.57 - Fax : 02/343.02.39 - E-mail : e.therapeutes@centreloree.be
www.centreloree.be

MISSION GÉNÉRALE

1987 : l'article 3 du statut déclare « *L'association a pour objet :*

- *d'accueillir et d'aider les personnes ayant des problèmes de drogues, d'alcool, de médicaments (...), ainsi que leur entourage ;*
- *de réaliser des recherches et des études sur les divers aspects des problèmes liés à l'usage et l'abus de drogues, d'alcool et de médicaments (...);*
- *de développer une politique concertée et coordonnée en matière d'aide, de soins, de rééducation, de réadaptation et de revalidation des personnes ayant des problèmes de drogues, d'alcool et de médicaments (...), ainsi que leur entourage.* » (Annexe au moniteur belge 1987)

1991 : modifications des statuts. Notamment, le traitement médical intervient lors de la rééducation, la réadaptation, la revalidation (Le Centre L'Orée).

A sa création, le projet s'était orienté vers le traitement par la psychothérapie, (la vie en communauté). 1992 : L'Orée devient un centre d'accueil et de traitement des dépendances. L'abstinence n'est plus la condition du traitement mais devient un moyen pour une réadaptation psychosociale et une meilleure qualité de vie. Le travail proposé est psychosocio-thérapeutique avec le but d'offrir la possibilité de bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi, même en cas de difficultés à maintenir une abstinence.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Parmi les patients pris en charge à l'Orée, nous accueillons un nombre limité de justiciables (en libération conditionnelle et libération à l'essai sous le régime de la défense sociale principalement). Dans la plupart des cas, le justiciable introduit une demande de permission de sortie pour pouvoir se rendre directement au centre l'Orée pour un entretien de candidature et ainsi pouvoir se faire une idée du lieu et du fonctionnement du centre. La criminologue et le médecin-psychiatre peuvent également à la demande se rendre en prison afin de mener cet entretien. L'équipe maintient régulièrement des contacts avec les différentes associations actives en prison et services psychosociaux internes qui orientent les détenus vers notre centre de jour.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable :** Dounia Aarab / **Président CA :** Docteur Charles Kornreich
- ☀ **Equipe pluridisciplinaire :** 12.5 ETP
- ☀ **Divers :** Pour toute demande de candidature de justiciables : Constance Delvigne (criminologue)

COMPAGNIE DES VISITEURS DE PRISON DE LIÈGE ASBL



EP d'intervention : Lantin, EDS de Paifve

Boîte postale 18, 4020 Liège
Tél. : 04/247.27.90 - E-mail : contact@cievisiteursliege.be
www.cievisiteursliege.be

MISSION GÉNÉRALE

La visite de personnes détenues ou de personnes internées, suite à une décision de justice, apporter une oreille attentive et un soutien moral

SPÉCIFICITÉ EN PRISON

En tant que visiteurs bénévoles, prêter une attention particulière aux personnes les plus défavorisées, détenues ou internées

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Président CA :** Jean Paul FIRKET
- **Equipe :** 18 visiteurs ou visiteuses bénévoles

COMPAGNIE GAMBALO



EP d'intervention : Ittre et Jamioux. Possibilité d'autres établissements en fonction des projets

Avenue de Celtes, 32, 1040 Bruxelles
Tél. : 0494/05.43.47 - E-mail : nicolas.swysen@gmail.com
www.gambalo.be

MISSION GÉNÉRALE

La Compagnie Gambalo est une compagnie théâtrale fondée en 2013 par Céline Schmitz et Nicolas Swysen suite à la création de plusieurs spectacles réunissant toujours la même recherche : la quête d'identité dans un monde en perpétuelle mutation. Assembler, rencontrer, découvrir les cultures et les arts afin de créer un tout, c'est ce que veut représenter la Compagnie Gambalo. Elle développe ses spectacles autour d'une réflexion et d'un univers particulier, proposant au public des spectacles singuliers emplis de sensations et enrichis par une approche pluridisciplinaire et multiculturelle.

La Compagnie Gambalo développe également tout un axe didactique et pédagogique afin d'exploiter au maximum le lien avec le public, et ce dans de nombreux domaines tels que des projets en écoles secondaires, primaires et en prisons, ...

SPÉCIFICITÉ EN PRISON

La Compagnie Gambalo propose des ateliers d'arts de la parole en milieu carcéral afin de développer l'expression et la créativité des détenus. Plusieurs projets centrés sur le théâtre et l'écriture ont été proposés dans les prisons d'Ittre, Jamioux et Andenne.

La Compagnie Gambalo est partenaire du concours d'écriture en prison « Libre d'écrire » initié par la CAAP (en association avec l'Adeppi, la Foire du livre, la Fédération Wallonie-Bruxelles)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Nicolas SWYSEN / **Président CA :** Simon DELCROIX
- **Partenariats :** CAAP, Adeppi, Foire du Livre, Fédération Wallonie-Bruxelles, Ville de Bruxelles

✿ CROIX-ROUGE DE BELGIQUE



EP d'intervention : Tous (Bruxelles et Wallonie)

Rue de Stalle 96, 1180 Bruxelles
Réfèrent détention : Aurélie Moreau - Tél. : 081/77.14.12
E-mail : aurelie.moreau@croix-rouge.be
Service d'appui stratégique et technique : Tél. : 02/371.33.18
E-mail : departement.action.sociale@croix-rouge.be

MISSION GÉNÉRALE

La Croix-Rouge de Belgique, fidèle à ses missions de lutte contre la précarité et l'isolement, a pour objectif de prévenir et d'atténuer les souffrances partout où elles se présentent, y compris au sein des établissements pénitentiaires, grâce à un réseau de volontaires formés et constamment soutenus dans le cadre de leur(s) activité(s) bénévoles(s).

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Près de 500 volontaires interviennent au bénéfice des personnes privées de liberté et leur famille sur l'ensemble des territoires francophones. Les volontaires interviennent dans les six provinces de la FW-B dans le cadre de ces activités :

Itinérances : Programme d'accompagnement d'enfant(s) en visite à leur(s) parent(s) détenu(s) par un binôme de volontaires, du lieu de résidence vers le lieu de détention où les *Services liens* (Relais Enfants-Parents & Services d'aide aux détenus) encadrent la rencontre enfants-parents.

Accompagnements en crèches : des volontaires accompagnent des enfants de 0 à 3 ans, vivant avec leur maman en prison, en crèche extérieure (Lantin et Berkendael).

Animations socio-culturelles : à l'Intre, Paifve, Saint-Hubert et Lantin. Le contenu des animations est défini par les personnes détenues et répond à leur(s) besoin(s).

Vestiboutiques : dons de vêtement octroyés en fonction des demandes spécifiques émanant des Services d'aide aux détenus (SAD) ou de la direction des EP.

Transport medico sanitaire non urgent (tms) : transport médico-sanitaire non-urgent en ambulance depuis la prison (Saint-Gilles).

Retablisement des liens familiaux : facilitation du contact entre la personne détenue et son proche, par le biais de messages ou appels téléphoniques.

Brevet européen de premier secours (beps) : le programme vise à renforcer les compétences en éducation et en prévention à la santé des personnes privées de liberté.

Soutien psychosocial d'urgence (sisu) : dans le cadre d'un partenariat avec le SPF Santé publique, ces permanences de garde permettent d'intervenir dans la phase aiguë d'événement critique

Peines alternatives et aménagements de peines : permettre sous certaines conditions à des personnes bénéficiant d'une peine alternative ou d'un aménagement de peine d'exercer des prestations bénévoles.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✿ **Responsable :** Pierre HUBLET, Directeur général / **Président CA :** Frédéric WIRTZ
- ✿ **Equipe :** 9200 volontaires – 550 salariés
- ✿ **Partenariats :** Fonds Houtman(ONE) – Relais Enfants Parents– Services d'Aide aux détenus

✿ DISPOSITIF RELAIS



EP d'intervention : Prisons bruxelloises

Rue des Alliés 307, 1190 Forest
Tél. : Tél. : 02/533.10.76 – 0477/45.51.88 - 02/539.26.63 - 02/539.23.85
Fax : 02/447.30.47
Numéro vert : 0800.20.489
Sos Prisonniers « communiquer malgré les barreaux »
E-mail : dr1190@hotmail.com
www.dispositifrelais.be

MISSIONS GÉNÉRALES

- Accompagnement social et soutien psychologique aux détenu(e)s, ex-détenu(e)s de 18 à 25 ans ou personnes libérées sous conditions alternatives à la détention par le juge d'instruction, par le juge du fond et par le tribunal d'application des peines (TAP) ;
- Soutien à la personne libérée sous conditions ou l'ex-détenu de manière régulière, aide dans ses démarches de réinsertion sociale et professionnelle via une approche holistique permettant de prendre en charge le jeune dans sa totalité et dans son contexte familial.
- **2 axes d'action :**
 - Axe psychosocial :** vise à offrir un lieu de parole où le jeune (ex-)détenu(e) peut exprimer ses difficultés dans un climat de confiance. Accompagnement des démarches en vue de la réinsertion à la sortie de prison: soutien au projet individuel de réinsertion sociale de chaque jeune; aide administrative et juridique; travail psychosocial sur la résilience et la désistance; collaboration avec les familles. Accompagnement sur mesure selon le projet spécifique et unique à chaque jeune ;
 - Axe éducatif :** vise à proposer des activités psycho-culturelles et sportives (atelier de théâtre-action, sorties culturelles, séjour de rupture, projet d'hippothérapie avec la police montée, atelier maîtrise de soi et initiation à la non-violence par les arts martiaux, activité voile, ...) favorisant la résilience, le renforcement des habiletés sociales et permettant de (re)créer du lien avec la société. Système de parrainage par la société civile et actions de solidarité citoyenne permettant une valorisation des compétences du jeune et des rencontres privilégiées dans un contexte différent.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- ✿ **Responsable :** Tahar El Hamdaoui / **Président CA :** Tahar El Hamdaoui
- ✿ **Equipe :** 9 personnes
- ✿ **Partenariats :** juges d'instruction, Tribunal d'Application des Peines (TAP), Maison de Justice, Service des Mesures Alternatives (MAM), Maison de l'Emploi, Mission locale de Forest, Actiris, CPAS de Forest.

● EQUIPE MOBILE TRAJET DE SOINS INTERNÉS

Cour d'appel de Bruxelles Brabant Wallon - Antenne Brabant Wallon



EP d'intervention : Prisons bruxelloises, Mons, Namur, Lantin, Jamioulx , EDS de Paifve

Chaussée de Namur 201, 1300 Wavre
Tél. : 010/882.554 - GSM : 0492/13.31.31 - 0496/26.58.10
E-mail : tarik.oudghiri@silva-medical.be

MISSIONS GÉNÉRALES

- Construire/renforcer un trajet de soins adapté à chaque interné, quel que soit le profil.
- Faciliter la sortie des lieux d'enfermement.
- Préparer une réinsertion psycho-sociale dans la société.
- Éviter le retour en prison.
- Favoriser la continuité des soins.
- Informer et sensibiliser les partenaires et les proches au statut de l'internement.
- Accompagnement dans les démarches sociales.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

L'antenne est mandatée pour accompagner des **personnes internées** depuis la prison et durant leur trajet de soins, sur la province du Brabant Wallon.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- **Responsable :** Pierre Schepens
- **Equipe :** 4 personnes + 2 psychiatres (+/-4ETP)
- **Divers :** Actif également à l'Hôpital Psychiatrique Sécurisé (HPS) « Les Marronniers » et l'Unité Sécurisée de Protection Sociale (USPS) «Unité Claudel - Le Chêne aux Haies »

● FAFEP

Fédération des Associations pour la Formation et l'Education en Prison

Rue Rioul 22, 4500 Huy
Tél. : 085/21.45.83 - E-mail : fafep@yahoo.fr



MISSION GÉNÉRALE

Promouvoir, coordonner et harmoniser l'ensemble des interventions de formation et d'éducation en prison.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Présidente CA :** Marie-Noëlle VAN BEESEN
- **Composition CA :** 1 administrateur par ASBL membre
- **Composition AG :** Les administrateurs + un représentant par ASBL membre (NB : au moins un représentant de chaque ASBL est un travailleur de terrain)
- **Publications :** « *Vade-Mecum à l'intention des enseignants, formateurs et animateurs travaillant en milieu pénitentiaire* » publié en 2017 puis 2019 (collaboration EPS, CAAP, FAFEP, SPF Justice), téléchargeable sur le site de la CAAP ; « *Programme éducatif minimum* », publié en 2012, téléchargeable sur le site de la CAAP ; « Livre blanc » publié en 1998 et en mars 2004 ;
« Enquête sur la provenance sociale et le niveau scolaire des détenus en Belgique » (juin 2000-juin 2001) publié en octobre 2001.
- **ASBL affiliées (12) :** A.D.E.P.P.I ; Aide et Reclassement ; A.P.R.E.S. ; A.S.J. Liège 1 ; A.S.L.J. Luxembourg ; ASJ Marche ; ASJ Tournai ; FAMD ; Lire et Ecrire Charleroi Sud Hainaut ; ORS Charleroi et SLAJ-V Bruxelles.
- **Divers :** La FAFEP est membre fondateur de la CAAP et participe à des projets pédagogiques et culturels nationaux ou internationaux en lien avec d'autres institutions (Promotion sociale, Lire et Ecrire, Fonds social européen, UNESCO, etc.)

☀ FAMD

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus



EP d'intervention : Prisons bruxelloises
L'assistance morale s'effectue dans toutes les prisons belges

Avenue de Stalingrad 54, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/537.59.28 - Fax : 02/537.10.93 - E-mail : admin@smbg-famd.be
www.famd.be - www.smbg.be

MISSION GÉNÉRALE

A la demande, accompagnement et soutien aux détenus, ex-détenus et leurs familles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- L'assistance morale est assurée par des conseillers moraux rémunérés et bénévoles, représentants de la laïcité en prison, qui ont pour mission l'assistance morale individuelle (écoute, soutien et orientation) et collective (mise en place et coordination d'activités collectives) ;
- Le service d'aide psychosociale offre un accompagnement social et/ou psychologique aux détenus, ex-détenus, proches et familles en vue de favoriser la réinsertion sociale des personnes détenues ou l'ayant été. Le champ de travail du service d'aide psychosociale est limité à la région de Bruxelles-Capitale, c'est-à-dire les détenus des prisons bruxelloises ainsi que les ex-détenus, les proches et les familles en lien avec Bruxelles ;
- Le service animation et formation, actif dans les prisons bruxelloises, offre la possibilité aux détenus de participer à diverses activités socioculturelles durant leur détention.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- ☀ **Responsable :** Charlotte COLSOUL / **Président CA :** Sylvain PEETERS
- ☀ **Equipe :** Secrétariat : 1,5 ETP
Assistance morale : 9 ETP + 50 conseillers moraux bénévoles
Service psychosocial : 2,5 ETP
Service animation et formation : 1 ETP
- ☀ **Divers :** La FAMD est membre de la FIDEX, FAFEP, CAAP et de la FDSS.

☀ FÉDÉRATION SAJ

Fédération des Services d'Aide aux Justiciables



E-mail : federation.saj@gmail.com

MISSION GÉNÉRALE

Contribuer à la promotion des membres et de leur action, les représenter auprès des instances de tutelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Présidente CA :** Suzy COLLARD
- ☀ **Composition CA :** 1 représentant de chaque service
- ☀ **Composition AG :** 2 représentants de chaque service
- ☀ **Public:** Auteurs, Auteurs détenus, Proches d'auteurs, Victimes
- ☀ **Publication :** « Supports d'information à destination des proches et des familles de détenus » édité par la Fédération des Services d'Aide aux Justiciables
- ☀ **Les membres :**
ASJ-Arlon, SLAJ-V - Bruxelles, ORS Espace Libre-Charleroi, Arbor&Sens SLAJ-Dinant, Aide et Reclassement-Huy, ASJ-Liège 1, ASJ Liège 2 (Herstal), L'autre lieu-Marche-en-Famenne, Résilience-Mons, ASJ-Namur, ASJ-LUX (Neufchâteau), La Touline-Nivelles, Après-Bruxelles, ASJ-Tournai, ASJ-Verviers, SOS Viol-Bruxelles, Prévention Violences Conjugales-Bruxelles, Relais Enfants-Parents-Bruxelles.

☀ FEDITO BXL

Fédération Bruxelloise Francophone des Institutions pour Toxicomanes



Rue du Président 55, 1050 Bruxelles
Tél. : 02/514.12.60 - E-mail : courrier@feditobxl.be
www.feditobxl.be

MISSIONS GÉNÉRALES

- Faire connaître et reconnaître la nécessité et l'existence de structures spécifiques de prévention, d'aide, de soins et de réduction des risques pour toxicomanes et pour les personnes concernées par les assuétudes prises au sens large du terme ;
- Être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des médias dans l'élaboration d'une politique de santé et de recherche scientifique en matière de toxicomanie ;
- Assurer la coordination et la concertation des institutions et services membres et, plus largement, avec d'autres secteurs préoccupés par le « phénomène » drogues (ASJ, CAAP, etc.) ;
- Assurer aux institutions membres des modalités de reconnaissance et de subsidiations.

Membres

29 ASBL membres : Addictions, C.A.P.-I.T.I., CATS, Centre médical ENADEN, Dune, Eurotox, Ex AEquo, FARES, I.Care, Infor-Drogues, Interstices C.H.U. Saint-Pierre, La Liaison antiprohibitionniste, L'Ambulatoire-Forest, La M.A.S.S. (Maison d'Accueil Socio-Sanitaire) de Bruxelles, La Trace, Le Pélican, Le Point d'Appui Assuétudes (P.A.A.) du C.B.P.S, L'Equipe (Babel – La Pièce), L'Orée, Modus Vivendi, Projet Lama, Prospective Jeunesse, Réseau d'Aide aux Toxicomanes (R.A.T.), Réseau Hépatite C, Syner'Santé, Tire Ton Plant, Transit, Unité Assuétudes du Centre Chapelle-aux-Champs et Univers Santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Stéphane LECLERCQ / **Président CA** : Christopher COLLIN
- ☀ **Equipe** : 4 personnes (3ETP)
- ☀ **Publications** : « Politique Drogues et Plan Drogues en région de Bruxelles-Capitale », juin 2015 ; « Propositions pour une politique globale et intégrée en matière d'alcool », avril 2016 ; « Mémoire du secteur spécialisé toxicomanie bruxellois », octobre 2018 (voir : <https://feditobxl.be/fr/ressources/positionnements/>) ; « Pour une réglementation du cannabis en Belgique », décembre 2020.
Lettre d'information mensuelle.

☀ FIDEX

Fédération Bruxelloise des Institutions pour Détenus et Ex-détenus



Avenue Albert 29, 1190 Forest
Tél. : 02/215 89 90 - 0479/26 54 37- E-mail : kris.meurant@transitasbl.be

ORIGINE

A force de se croiser dans les prisons bruxelloises, la question d'une coordination entre les ASBL a émergé. Pour y répondre : création de la FIDEX et conception d'une charte éthique.

MISSION GÉNÉRALE

- Assurer la coordination et la concertation des associations membres.
- De défendre et de promouvoir les intérêts et les missions des institutions membres qui le sollicitent officiellement.
- Faire connaître et reconnaître la nécessité et l'existence de structures de prévention, d'éducation, d'aide psychosociale, juridique, de réinsertion, de médiation et de soins spécifiques pour prévenus, détenus, ex-détenus, internés et leurs proches.
- Être un interlocuteur privilégié des médias et des pouvoirs publics, dans l'élaboration d'une politique de réinsertion de prévenus, détenus, internés et dans la recherche scientifique se rapportant à la détention et à ses conséquences au sens large du terme.
- Être un organe de pression se proposant d'être vigilant quant au respect des droits de l'Homme des personnes prévenues, détenues, internées, libérées et de leurs proches et de promouvoir l'amélioration des conditions de détention, de réinsertion et de recours à des peines alternatives.
- Être un interlocuteur avec les administrations pénitentiaires bruxelloises. Cela comprend, entre autre, la mise en place, de la coordination des services spécifiques (Tout service qui n'est pas représenté par la coordination locale issue de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles Capitale, de la Communauté Française ou de la Communauté Flamande).

Membres

ADEPPI, APRES, APO, C.A.P.-I.T.I., RIZOME BXL, FAMD, infor étrangers, TRANSIT, REPR, MEDIANTES, L'AMBULATOIRE FOREST, I-CARE, ENADEN, SCAPPI / le Pont

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Président CA** : Kris Meurant / Vice-président : Benoit Englebert
- ☀ **Composition du CA** : 1 personne désignée parmi les 2 représentants de chaque association membre nommée par l'A.G.
- ☀ **Composition de l'AG** : 2 représentants de chaque association membre de l'ASBL
- ☀ **Divers** : Les midis de la FIDEX : +/- 4 x par an, organisation d'un exposé suivi d'un débat se rapportant aux activités de ses membres.

● GENEPI BELGIQUE

Rue du boulet 22, 1000 Bruxelles
E-mail : genepibelgique@gmail.com
www.genepibelgique.be



MISSION GÉNÉRALE

- Le Genepi Belgique a pour vocation de participer au décloisonnement de la prison en établissant un lien entre les personnes incarcérées et le monde extérieur.
- Il œuvre essentiellement dans deux directions : en menant des actions en détention et en menant des actions de sensibilisation du public à propos de la prison.
- Dans le but de renforcer le réseau péricarcéral des associations qui interviennent en prison, mais aussi de permettre à ses membres de bénéficier de l'expérience accumulée au sein du Genepi, ce dernier organise une formation à l'intervention sociale en prison à l'issue de laquelle il offre une formation continue à ses membres.

ACTIVITÉS MENÉES EN PRISON

- Ateliers citoyens dans le cadre de la campagne Droit de vote (en 2019 à Namur, Nivelles, Huy, Jamioulx, Leuze, Marneffe, Forest, Berkendael)
- Préparation de visites parlementaires avec des détenus.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Présidente CA** : MANNEH Catherine
- **Equipe** : 69 bénévoles
- **Partenariat** : Bruxelles Laïque ASBL. Ligue des Droits Humains section prison. Universités fondatrices du Genepi Belgique
- **Publication** : La Brèche (journal officiel du Genepi Belgique)

● GSARA

Groupes Socialiste d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel



Rue du Marteau 26, 1210 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.85 - Fax : 02/217.29.02 - E-mail : info@gsara.be
Contact projets en prison : Olivier Grinnaert - 02 250 13 16 – olivier.grinnaert@gsara.be
www.gsara.be

MISSIONS GÉNÉRALES

- Susciter un regard et une réflexion sur l'image et le son afin d'en maîtriser les enjeux ;
- Faire connaître les moyens audiovisuels, en partager les connaissances et les méthodes ;
- Proposer des programmes d'animation et de formation avec et aux outils de la vidéo, de la radio, de la photo et de l'informatique ;
- Réaliser, produire et coproduire des films à caractère pédagogique, éducatif, social et politique, ainsi que des films documentaires de création.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Atelier de formation et d'expression aux techniques audiovisuelles (vidéo, radio, photo...) avec la volonté d'apporter l'outil « Education permanente » dans la prison, avec tout ce qu'il a de formatif et de responsabilisant. Les objectifs poursuivis sont, entre autres, d'acquérir une plus grande autonomie face aux médias et aux contenus qu'ils véhiculent ; d'apprendre et d'expérimenter de nouvelles techniques ; de développer les compétences et attitudes sociales telles que l'écoute, l'expression, l'autoévaluation, l'engagement ; de permettre au détenu de se resocialiser (accès à la création, au droit à l'initiative, à la communication, à la réflexion...) ; de leur donner l'occasion de participer à des jurys citoyens organisés dans le cadre de festivals audiovisuels, d'**analyser des documentaires/ fictions, apprentissage du langage cinématographique**, de permettre de s'exprimer au moyen de l'outil photographique et du langage de l'image, **apprentissage des techniques vidéo/son/photo** ; de réaliser de courts sujets en vidéo ou un vidéogramme style reportage ou documentaire ou exposition photo sur base d'une thématique choisie par les détenus.

Projets réalisés : Paifve (atelier photo et vidéo), Tournai (atelier vidéo), Nivelles (Comité de programmation et Jury citoyen), Leuze (Jury Citoyen), Marneffe (Jury Citoyen), Mons (atelier radiophonique).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Directeur** : Renaud BELLEN / **Présidente CA** : Olivia P'TITO
- **Equipe** : 49 personnes (40,5 ETP)
- **Publications** : DVD réalisés par les détenu(e)s de Lantin et de Paifve. Un DVD « Liberté sur paroles » réalisé par Jean-Marc Mahy et Daniel Nokin et produit par le GSARA. Une émission radio « Mons, Churchill 24 ».

● I.CARE ASBL



EP d'intervention : ST Gilles, Forest, Berkendael, Mons, Lantin, Jamioux, Marche

Rue Berckmans 109, 1060 Bruxelles
Tél. : 0470/17.69.96 - E-mail : info@i-careasbl.be
www.i-careasbl.be

MISSION GÉNÉRALE

Laboratoire d'innovations en santé et milieux fermés

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Projet de promotion de la santé Care Connexion : accompagnement en individuel, collectif, communautaire et au préau.
- 28 jours : lutte contre la précarité menstruelle (en partenariat avec Bruz'elle)
- BiblioTakeCare : renforcement de l'accès à des écrits en matière de santé
- Lovespot : intégration de centres de planning familial (partenariat avec la Fédération Laïque des centres de planning familial)
- Crypto, projet à destination du public HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes) condamnés, avec pour objectif général de prévenir les IST (dont le VIH et le VHC)
- Side Care : accompagnement mobile en consultation médicale et vers des services de santé dans et hors prisons
- Humani : accompagnement des personnes en situation de détention, exil et précarité
- Drugs Lab : projet pilote de prise en charge des usagers de drogues : accompagnement de détenus consommateurs et soutien des professionnels de la santé ; facilitation des partenariats par la mise en place d'espaces de concertation ; mise en place et animation de séance d'information et discussion autour du bien-être, de la santé et de la consommation des drogues (Saint Gilles).
- MURSMURS vise à améliorer l'accompagnement de la population carcérale par une meilleure connaissance des enjeux de santé et un renforcement du travail en réseau des professionnels en contact avec des (ex) -détenu.es. Dans ce cadre : publication d'une newsletter, échanges professionnels et informations/ soutien à des étudiants.
- Tam.Tam, projet de plaidoyer et de conseil auprès des institutions politiques

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Vinciane Saliez / **Président CA :** Kris Meurant
- **Equipe :** 8 personnes (12,3 ETP)
- **Membre de :** CAAP, Fidex, Plate forme BXL promotion de la santé, Fédito Bxl, HWB (association européenne santé prison)

● L'AMBULATOIRE-FOREST



EP d'intervention : Prisons bruxelloises et Ittre. Ponctuellement ailleurs, après un transfert.

Chaussée d'Alseberg 208, 1190 Bruxelles
Tél. : 02/648.50.18 - Fax : 02/649.21.58 - E-mail : info@ambuforest.be
www.ambuforest.be



MISSION GÉNÉRALE

Accueil, orientation, accompagnement psychosocial en vue d'une réinsertion pour des personnes justiciables ayant une problématique d'assuétude.
Développement d'un réseau centré autour des problématiques rencontrées par le public justiciable en vue d'une réinsertion sociale et d'une continuité de soins.



SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Accompagnement psychologique et social à la demande de la personne détenue ayant une problématique d'assuétude.
Entretiens individuels et démarches diverses en vue d'une réinsertion sociale et d'une continuité de soins (avocat, médecins, lieux de soins, administrations publiques, etc.).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Responsable : Christophe Henrion / **Président CA :** Jean-Claude Praet
Equipe : 9 personnes (6,65 ETP)

LA TOULINE NIVELLES I

Service d'Aide aux Détenus, aux Justiciables et aux Victimes



EP d'intervention : Nivelles et Ittre

Avenue du Burllet 4A, 1400 Nivelles
Tél. : 067/22.03.08 - Fax : 067/79.13.97 - E-mail : contact@latouline.be
Tél. direct en prison : Ittre : 02/367.01.21 (AS) - Nivelles : 067/89.51.00 (faire le 9 au menu répondeur)
www.latouline.be

MISSIONS GÉNÉRALES

- **Aide sous toutes ses formes** (Accueil et ; Accompagnement social et psychologique individuel, familial et en couple) aux personnes détenues, ex-détenues, inculpées et condamnées non-incarcérées ainsi qu'aux victimes d'infractions et leurs proches ;
- Maintien ou la restauration du **lien entre l'enfant et son parent détenu** (à Nivelles depuis 2005) ;
- **Sensibilisation, information du public et organisation de formations et d'information** pour les bénévoles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Outre la mission générale axée sur les détenus :

- « Passerelle et liberté » : ateliers « art thérapie » co-animés par un animateur formé à l'art thérapie et une assistante sociale. Il s'agit d'un travail collectif sur base de différentes techniques d'écriture, de collage, de photographie et autres permettant aux détenus de symboliser et de travailler leurs histoires de vie, leurs projets actuels et leurs réinsertions.
- Groupe de parole proposé deux fois par mois aux détenus condamnés pour des faits de terrorisme incarcérés au sein de la section Déradex de la prison de Ittre.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- **Responsable :** Florence Watteyne / **Président CA :** Alain LAIRE
- **Equipe :** 13 personnes (+/- 8 ETP) + environ 30 bénévoles visiteurs
- **Présences en prison :** Nivelles : 2 assistants sociaux (total : 5 jours/semaine) et 2 psychologues (2 jours / semaine). Ittre : 2 assistants sociaux (total : 3.5 jours/semaine) et 3 psychologues (total : 3.5 jours/semaine).
- **Divers :** Membre de la *Fédération d'Aide Sociale aux Justiciables*, partenaire avec la *Croix-Rouge* pour le transport dans le cadre du projet liens Enfants – Parents, groupe de visiteurs de prisons bénévoles.

LES CHEMINS DE TRAVER SE ASBL



EP d'intervention : Tous, selon la demande

rue de l'Eau Vive 19, 1420 Braine-l'Alleud
Tél. : 02/387.07.84 - 0484.77.00.48 - E-mail : cdt@outlook.be
www.leschemins.wix

MISSION GÉNÉRALE

Expérience de solidarité forte et structurante entre des personnes en difficulté d'insertion, des personnes atteintes d'un handicap physique ou sensoriel et d'autres citoyens intégrés...au cours de randonnées et d'événements sportifs, avec des joëlettes.

SPÉCIFICITÉ EN PRISON

Témoignages du groupe à un groupe de détenus.

Possibilités pour les justiciables de participer aux activités pendant les congés pénitentiaires, les permissions de sorties, sous bracelet électronique, en libération conditionnelle... (coordination avec le SPS, le TAP,..).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Président CA :** Claessens Yves
- **Equipe :** 40 bénévoles
- **Membre de :** FEMA (fédération multisports adaptés)
- **Divers :** Accueil tout au long de l'année pour des activités régulières, en week-end. Longs séjours organisés pendant les congés scolaires. PAF basique et en fonction des possibilités de chacun. Cogestion de l'organisation et de la réalisation des projets par l'ensemble des membres suivant les capacités et possibilités de chacun.

☀ MEDIANTE

Centre pour une Justice restauratrice



EP d'intervention : Tous les établissements pénitentiaires francophones (+ prise en charge des demandes des justiciables germanophones)

Av. Comte de Smet de Nayer 1 Bte 16, 5000 Namur
Tél. : 081/22.66.60 – Fax : 081/22.77.60 - E-mail : info@mediante.be

www.mediante.be

MISSION GÉNÉRALE

Aide à la communication entre justiciables (auteurs et victimes d'infraction, leurs proches, témoins...) proposée à tous les stades de la procédure pénale, et ce, dans l'ensemble des arrondissements judiciaires de la partie francophone et germanophone du pays.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Encadrement de **toute communication souhaitée avec la victime ou ses proches**, en vue de gérer les conséquences et difficultés résultant des faits commis : échanges d'informations ou d'émotions relatives aux faits, échanges et accords éventuels relatifs aux conditions de libération (gestion des contacts, de la mise à distance, attitude en cas de rencontre fortuite), négociation des modalités d'indemnisation ou de toute autre préoccupation concernant la victime. **Ce dispositif est accessible à tout moment**, tant en avant-jugement qu'en après-jugement. Le service évalue avec les parties la façon la plus adéquate d'établir la communication (directe ou indirecte). **La demande peut être formulée tant par l'auteur que par la victime.**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable :** Antonio BUONATESTA / **Présidente CA :** Christine MAHIEU
- ☀ **Equipe :** 21 personnes (19 ETP)
- ☀ **Publications :** Disponibles sur le site internet – Rubrique « Documentation »

☀ MODUS VIVENDI

Prévention du sida et réduction des risques liés à l'usage de drogues



EP d'intervention : Tous les EP francophones, selon demande

Rue Jourdan 151, 1060 Bruxelles
Tél. : 02/644.22.00 - Fax : 02/644.21.81 - E-mail : valentine.martin@modus.vivendi-be.org

MISSION GÉNÉRALE

Mise en œuvre, au bénéfice des usagers de drogues et avec leur participation, de toute action et de toute réflexion visant la réduction des risques (RdR) à l'usage des drogues (VIH/SIDA, hépatites, MST, overdoses, isolement social...). Rencontres des usagers dans leurs milieux de vie (rue, milieu festif, prison...). Actions de prévention par les pairs. Travail de 2^{ème} ligne auprès des professionnels : formation, accompagnement méthodologique, impulsion de projets pilotes,... Récolte de données, évaluation, recherche-action...

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Offrir la possibilité aux détenus consommateurs de recevoir les informations nécessaires à une consommation à moindre risque ;
- Opérations « Boule de Neige », depuis 2001 en prison : en partenariat avec des associations locales se chargeant de l'animation de séances de formation et de récolte d'informations sur les réalités de terrain liées à l'usage de drogues. Les jobistes (détenus (ex)consommateurs formés à la RdR) vont ensuite à la rencontre de pairs afin de diffuser les informations de bonne pratique, et de récolter les besoins de terrain ;
- Formation des agents pénitentiaires sur la RdR pour les usagers de drogues. Formations pour d'autres intervenants externes ou internes aux prisons (si demande);
- Travail de plaidoyer pour une approche RdR en milieu carcéral.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable :** Catherine VAN HUYCK / **Président CA :** Dominique DAVID
- ☀ **Equipe :** 22 personnes (16,35 ETP dont ¼ pour les activités en prison) + Jobistes lors de missions
- ☀ **Publications :** « Gardons le Cap ! » : sur la santé en prison (sortie en 2010 – à rééditer). D'autres brochures d'informations disponibles via les infirmeries des prisons (sur les produits psychotropes, l'overdose, les hépatites, les adresses de comptoirs d'échange de seringues,...) qui les commandent auprès de la pharmacie centrale.
- ☀ **Divers :** suivi et soutien aux projets-pilotes « Drogues et Détention » (Lantin et Bruxelles) et coordination d'opérations Boule de Neige (sensibilisation et conseils de RdR des pairs par les pairs).

• ORS-ESPACE LIBRE

Service d'Aide Sociale aux Justiciables et aux Détenus



EP d'intervention : Jamioulx

Rue Léon Bernus 27, 6000 Charleroi
Tél. : 071/27.88.00 - Fax : 071/27.88.01 - E-mail : contact@espacelibre.be

MISSIONS GÉNÉRALES

- Aide sous toutes ses formes (*accompagnement social et psychologique individuel, familial, en couple et en groupe*) aux personnes détenues, ex-détenues, inculpées et condamnées non-incarcérées, aux victimes d'infraction ainsi qu'à leurs proches ;
- Sensibilisation, information du public et formation des professionnels du secteur.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale dans les démarches relatives à l'entrée en prison, la vie en prison et la préparation de la sortie ;
- Accompagnement psychologique ;
- Organisation tous les 2 mois d'une plate-forme d'information (rencontre entre détenus proches de la libération et divers services d'aide dans les domaines du logement, de la réinsertion professionnelle, de la remise en ordre administrative, du traitement des toxicomanies, etc.) ;
- Aide aux proches ;
- Rédaction et diffusion de brochures : – « *La vie en prison et La préparation à la sortie* » ; & - « *Informations destinées aux familles au sujet de leurs droits et devoirs au sein de la prison lors des visites* » ;
- Equipe de visiteurs de prison volontaires.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable** : Julie Van Neijverseel / **Président CA** : Jean-Pol DELFOSSE
- **Equipe** : 11 personnes (8,1 ETP) + 6 visiteurs bénévoles (soutien formation)
- **Divers** : Origine : les comités de patronages dès 1888 - Membre de la Fédération des SASJ.
Prise en charge spécifique dans le cadre de la problématique des violences intrafamiliales (groupes de formation à la communication et la gestion de la violence pour auteurs de violences conjugales, soutien à la parentalité, groupe de parole pour femmes victimes de violences conjugales, ...)

• PLATE-FORME SORTANTS DE PRISON



EP d'intervention : Lantin, Huy et Marneffe

BP 101, 4000 Liège-Perron
E-mail : pfsp.liege@gmail.com

MISSION GÉNÉRALE

A l'intention des personnes détenues (homme/femme) proches de la fin de peine (« fond de peine »), plus particulièrement les personnes isolées :

- Accompagnement avant et à la libération des détenus en fin de peine
- Epargne logement

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

L'association a pour objectif la constitution d'un réel projet de sortie en rendant le sortant de prison acteur de sa libération et de sa réinsertion.

Pour atteindre ses objectifs, l'ASBL propose :

- un accompagnement du sortant de prison avant et après sa libération. Cet accompagnement est établi par convention précisant les attentes et les rôles de chacun, les obligations et les limites de l'engagement... ;
- un plan d'épargne-logement sur base des ressources du détenu afin de pouvoir accéder à son propre logement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Président CA** : Alain GROSJEAN / Personnes de contact : Frédéric PAQUE - Eric DUMONT
- **Equipe** : 18 bénévoles

● RELAIS ENFANTS-PARENTS



EP d'intervention : Prisons bruxelloises, Iltre, Lantin, Namur, Mons, Andenne, Jamioulx

Rue de Bordeaux 62A, 1060 Bruxelles
Tél. : 02/538.63.06 - E-mail : info@relaisenfantsparents.be
www.relaisenfantsparents.be

MISSION GÉNÉRALE

Favoriser le maintien de la relation entre l'enfant (0 à 18 ans) et son parent incarcéré. Créer des espaces de réflexion et de rencontres où enfants et parents vont pouvoir vivre une interaction relationnelle et émotionnelle.

Par ses actions, le *Relais Enfants-Parents* vise à remplir une double optique d'accompagnement et de prévention en limitant :

- les souffrances psychoaffectives de l'enfant et l'aider à donner du sens dans les perturbations qu'il traverse, et dans la transmission générationnelle ;
- la récurrence du délinquant au terme de sa peine en valorisant son rôle de parent, en favorisant les différents liens avec ses proches ;
- le Relais Enfants-Parents mène également des actions de sensibilisation et d'information quant aux difficultés spécifiques de l'enfant de parent détenu.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Mise en place d'un ensemble de services et d'outils (suivis individuels et familiaux, groupes de parole, visites collectives et individuelles) qui permettent aux enfants de garder des contacts avec leur(s) parents détenu(s). Organisation de fêtes familiales. (Saint Nicolas, anniversaires...)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Maurice JANSEN / **Président CA :** Arnaud JANSEN
- **Equipe :** 13 personnes (7.5 ETP) + Bénévoles accompagnants les enfants lors des visites collectives. Navetteurs en collaboration avec le projet « Itinérances » de la Croix Rouge de Belgique. Formation et Intervention des bénévoles.
- **Publication :** « Le secret de la petite Clé d'Or ».
- **Divers :** Collaboration avec les Services d'Aide Sociale aux Justiciables, avec les Services d'Aide Sociale aux Détenus, l'ONE pour les bébés vivant au près de leurs mères détenues pour les prisons bruxelloises. Participation aux travaux du Comité de Recherche d'Actions Européennes sur les enfants de parents détenus. Membre actif de l'association européenne « Children of Prisoners Europe formerly Eurochips, European Network for Children of Imprisoned Parents »

● RESILIENCE ASBL

Service d'Aide psychologique et sociale aux Justiciables et à leurs proches de l'arrondissement judiciaire du Hainaut - Antenne Mons

Service d'Aide psychologique et sociale aux Détenus et à leurs proches de l'arrondissement judiciaire du Hainaut - Antenne Mons



EP d'intervention : Mons

Avenue de l'Hôpital 54, 7000 Mons
Tél. : 065/35.53.96 - 0473/75.58.12 - N° vert pour les détenus uniquement : 0800/11.727
Fax : 065/35.56.48 - Tél. direct en prison : 065/40 28 00 – ext. 872
E-mail : coordination@resilience-asbl.be - secretariat@resilience-asbl.be

MISSION GÉNÉRALE

Soutien psychosocial et démarches administratives liées à la détention et à la préparation de la réinsertion. Aide psychologique et sociale aux prévenus, condamnés, libérés et aux victimes d'infractions ainsi qu'à leurs familles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide sociale ;
- Suivis psychologiques ;
- Aide au lien.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Responsable :** Laurence LIBERT – (absente actuellement) remplacée par Laurence Libert / **Président CA :** Etienne Moureau
- **Equipe :** 9 personnes (5.90 ETP) + 20 bénévoles (ASD)
- **Divers :** Membre de la *Fédération des Services d'Aide Sociale aux Justiciables*

☀ RIZOME-BXL



EP d'intervention : Prisons bruxelloises

- Siège social : Boulevard Anspach 41, 1000 Bruxelles
- Sièges d'exploitation :
Boulevard Anspach 41, 1000 Bruxelles
Rue des Halles 13, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.34.00 - Fax : 02/209.34.08 - E-mail : info@rizome-bxl.brussels

MISSION GÉNÉRALE

Offrir une aide sociale et un accompagnement psychologique aux prévenus, détenus, ex-détenus ou libérés conditionnels ainsi qu'à leur proches ;
Visites aux détenu(e)s par des visiteurs bénévoles.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Permanences sociales ;
- Apporter une aide morale, sociale, psychologique ;
- Collaborer à l'élaboration du plan de détention et de reclassement des personnes détenues ;
- Collaboration avec les autres services bicommunautaires pour les permanences au sein des prisons et les activités socioculturelles ;
- Service de médiation de dettes, uniquement pour les détenus ;
- Projet d'accompagnement au logement pour sortants de prison en prévention du sans-abrisme, et logements de transition.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Benoit ENGLEBERT / **Présidente CA** : Isabelle HOORICKX
- ☀ **Equipe** : 18 personnes (17 ETP) + 38 bénévoles
- ☀ **Divers** : Projet de sensibilisation dans les écoles à Bruxelles.
- ☀ **Membre de** : Fédération des Services Sociaux (FDSS), Concertation des Associations Actives en Prison (CAAP ASBL), Justitieel Welzijnswerk, Fédération bruxelloise des Institutions pour Détenus et Ex-Détenus (FIDEX)

☀ SES

Service Education pour la Santé ASBL



EP d'intervention : Tous les établissements pénitentiaires de la Wallonie

Centre Nobel, B10, Rue de la Paix 3, 4500 Huy
Tél. : 085/21.25.76 - E-mail : info@ses-asbl.be
www.ses-asbl.be

MISSION GÉNÉRALE

Le SES a pour finalité d'implanter durablement une démarche de promotion de la santé en milieu carcéral, tant auprès des personnes incarcérées que du personnel pénitentiaire. Une approche participative et communautaire est privilégiée pour améliorer la qualité de vie des personnes durant leur détention, et ce, afin de réduire les inégalités sociales de santé renforcées par les conditions de détention et de permettre l'acquisition de savoirs et de savoirs être les encourageant à devenir acteurs de leur santé.

Par ailleurs, le SES travaille également à implémenter une démarche de promotion de la santé en milieu interculturel.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Education des pairs par les pairs: formation au sein de la prison de relais santé (**Détenus Contact Santé** et **Agents Relais Santé**) et mise en place d'actions/projets de prévention au sein de leur prison dans le but d'implanter à long terme une dynamique de promotion de la santé et de prévention.
- «*Rencontres Santé*»: séances d'échanges et d'informations sur la santé, l'alimentation, l'hygiène, le VIH/sida, les hépatites virales, la tuberculose, la gale, les assuétudes avec les personnes détenues.
- «*Rencontres Alimentation*»: un groupe de personnes détenues prépare et déguste des plats simples et bon marché à partir d'aliments de saison. Partage des tâches, entraide, convivialité, respect mutuel sont de mise.
- «*Rencontres Mieux-être*»: cycle d'animations de promotion de la santé mentale alliant des ateliers de réflexion et des ateliers pratiques
- «*Pause café*»: animations visant à réfléchir et à débattre en groupe sur les assuétudes selon une approche de réduction des risques aussi bien pour les personnes détenues que les personnes internées.
- «*Référent promotion de la santé en milieu carcéral*»: mise à disposition d'une personne de référence en promotion de la santé dans la prison qui initie et/ou développe des concertations, des synergies et des collaborations avec les acteurs de santé intramuros (directions, équipes soins, ...) en vue d'accompagner la mise en place d'actions de promotion de la santé au sein de ces établissements.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Présidente CA** : Michèle QUINET-LE DOCTE / Directrice: Carol Léonard
- ☀ Equipe : 10 personnes (9 ETP + 0,5 ETP secrétariat)

☀ SESAME

Centre namurois d'accueil et de soins ambulatoires pour usagers de drogues, personnes toxicodépendantes et proches



Rue de Bruxelles 18, 5000 Namur
Tél. : 081/23.04.40 - Fax : 081/26.03.15 - E-mail : info@sesame.be
www.sesame.be

MISSION GÉNÉRALE

Aider les toxicodépendants à participer à une vie sociale, culturelle et politique en collaborant au développement de leurs capacités d'analyse, d'action et d'évaluation. La mission vise également à rompre les isolements, à réinstaurer les relations avec autrui et à soutenir des prises de conscience et un chemin d'évolution personnelle.

Pour ce faire, l'ASBL organise des accueils, des informations, des accompagnements et des suivis psycho-médico-sociaux ambulatoires.

Les activités se déroulent au centre qui occupe une équipe de médecins, d'assistants sociaux et de psychologues. Sont abordées des questions liées aux dépendances, y compris celles liées à l'alcool tant auprès des personnes consommatrices qu'auprès de leurs proches.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable administrative** : Ingrid LEMPEREUR / **Président(e) CA** : M.Ch. Mahoux
- ☀ **Equipe** : 11 personnes (6,1 ETP)

☀ SLAJ-V BXL

Service Laïque d'Aide aux Justiciables et aux Victimes



EP d'intervention : Prisons bruxelloises

Avenue Ducpétiaux 148, 1060 Bruxelles
Tél. : 02/537.54.93 - Fax : 02/343.78.15 - E-mail : info@slajv.be

MISSION GÉNÉRALE

Aide et suivi social, psychologique et juridique aux adultes, adolescents, enfants, familles, couples :

- aux personnes détenues (condamnées et prévenues) ;
- aux personnes condamnées non incarcérées, libérées ;
- aux victimes ;
- aux proches.



SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Outre cet accompagnement : organisation et suivis de différentes formations qualifiantes : esthétique, coiffure et photographie, conférences d'astrophysique (avec astrophysiciens), atelier indemnisation des parties civiles, atelier pour se resocialiser par les jeux de société, atelier graff, atelier slam, atelier photo, atelier Escapade (organisation d'un concert de musique classique en partenariat avec BOZAR).

L'équipe pluridisciplinaire assure la continuité du suivi des personnes à leur libération. Groupe de parole pour auteurs (libération conditionnelle, surveillance électronique).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable** : Cécile PLAS / **Présidente CA** : Sabine EVERAERT
- ☀ **Equipe (section auteurs d'infraction pénale)** : 15 = 11,10 ETP / Equipe section victimes : 17 = 10,05 ETP + 16 bénévoles (gestion ASBL et animations ponctuelles en prison)

☀ SMAJ

Service d'Aide aux détenus de Marche-en-Famenne
Service d'Aide aux justiciables de l'arrondissement judiciaire du Luxembourg division de Marche-en-Famenne



EP d'intervention : Marche-en-Famenne

Rue de Bastogne 36D, 6900 Marche-en-Famenne
Tél. / Fax : 084/32.33.00 - Contact administration : 084 / 32.33.00
Tél. en prison : 084/32.62.03
E-mail : direction@smaj.be - aideauxjusticiables@smaj.be
www.smaj.be

MISSION GÉNÉRALE

Aide psychologique, aide sociale et aide au lien aux justiciables intra-muros (Prison de Marche-en-Famenne) et extra-muros.

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

- Aide psychologique et sociale aux personnes détenues ainsi qu'à leurs proches
- Maintien et restauration du lien entre les personnes incarcérées de la prison de Marche et leur(s) enfant(s)
- Orientation formations au sein de l'établissement pénitentiaire de Marche-en-Famenne et accompagnement pour la réinsertion socio-professionnelle des détenus

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Directrice :** Agathe Willaume / **Présidente CA :** Yasmine PELZER
- ☀ **Equipe :** 12 personnes (10 ETP) + 10 bénévoles

☀ TRANSIT ASBL

Centre d'accueil et d'hébergement pour usagers de drogues



EP d'intervention : Prison bruxelloises

Rue Stephenson 96, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/215 89 90 - Fax : 02/215 60 10 - E-mail : email@transitasbl.be
www.fr.transitasbl.be



MISSIONS GÉNÉRALES

- Accueillir les usagers de drogues marginalisés en centre de jour et en centre d'hébergement ;
- Proposer un accompagnement psychosocial ;
- Remettre en ordre les situations administratives individuelles ;
- Permettre l'accès au réseau d'aide spécialisé ;
- Réduire les risques liés à la consommation ;
- Réinsérer les usagers ;
- Projet pilote de continuité des soins à la sortie de détention.



SPÉCIFICITÉS EN PRISON (avec détenus et ex-détenus)

Visites aux détenus suite à une sollicitation de leur part ou suite aux demandes de la famille, d'avocats ainsi que de différents intervenants psycho-sociaux ;
Déterminer l'opportunité d'amorcer une prise en charge lors d'une libération future ;
Si nécessaire, assurer un accueil immédiat à la sortie de prison ou lors de congés pénitentiaires et de permissions de sortie.
Participation à la Plate-forme Information (Nivelles et Andenne).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀ **Responsable :** Muriel GOESSENS (directrice) / **Président CA :** Pierre MOLS
- ☀ **Equipe :** 71 personnes dont 9 intervenants en prison (71 ETP)
- ☀ **Publication :** Rapport d'activité annuel (téléchargeable sur www.transitnet.be).
- ☀ **Partenariats :** Collaboration au niveau local, régional et national avec l'ensemble des services, institutions et personnes amenés à rencontrer et à prendre en charge des usagers de drogues (justice, police, aide sociale, soins et traitement, etc.) Formalisation au niveau régional et national d'une pratique de travail en réseau.
- ☀ **Divers :** Membre de la Coordination Locale Drogues Bruxelles (C.L.D.B.) : siège social au centre *Transit*. Plate-forme des coordinations Locales Drogues de Belgique (Présidence assurée par la C.L.D.B.). Réseau WaB (Réseau supra-local Wallonie-Bruxelles pour la mise au point de bonnes pratiques de collaboration entre services d'aide aux usagers de drogues). Réseau Hépatite C. Réseau ABC, FIDEX, CAPB

☀️ TREMPOLINE ASBL



EP d'intervention : Tous les E.P. de la Wallonie et de Bruxelles



Grand Rue 3, 6200 Châtelet
Tél. : 071/40.27.27 - Fax : 071/38.78.86 - E-mail : info@trempline.be
www.trempline.be

MISSION GÉNÉRALE

L'asbl Trempline accueille toute personne confrontée à des problèmes d'assuétudes. Sa mission est d'accompagner ces personnes qui ont des comportements de dépendance dans un processus d'apprentissage basé sur l'expérimentation et l'entraide afin qu'elles puissent devenir autonomes et s'insérer en société.

SPÉCIFICITÉ EN PRISON

Alter Ego offre un service d'aide aux auteurs d'infractions présentant une problématique d'assuétude et leur propose des projets d'accompagnement thérapeutique personnalisés. Les rencontres ont lieu soit dans nos locaux, soit à la Maison de Justice de Charleroi, soit en milieu carcéral.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀️ **Responsable :** Natacha Delmotte / **Président CA :** Laurent Maisse
- ☀️ **Equipe :** 73 personnes (43,77 ETP) + 8 bénévoles
- ☀️ **Partenariat :** Réseau 107, Art 27 asbl, la CAPC, le CCE, Phénix asbl, La Ville de Châtelet, CPAS de Châtelet, PCS de Châtelet, GHDC, Médecins du monde, Diapason/ Transition asbl, Ecett-Networks, La FUNOC, Gepta, Mobil'insert, Plate-forme du volontariat, Province du Hainaut, Rhéseu, Wab, Relais social de Charleroi, CPAS de Charleroi.
- ☀️ **Membre de :** FEDITO, BFTC, EFTC, WFTC, FSPST, UNESSA, WAB.
- ☀️ **Publications éventuelles :** Trempline-info

☀️ TSI « SAINT-MARTIN » - PHILEAS



Trajet de Soins Internés – Projet d'Hospitalisation pour Internés Libérés à l'Essai, Accompagnement et Soins



EP d'intervention : toutes les annexes psychiatriques des prisons et les établissements de défense sociale en Wallonie et à Bruxelles



ASBL OFC- Centre Neuro Psychiatrique Saint-Martin
Rue Saint-Hubert 84, 5100 Dave
Tél. : 081/32.54.37 - Fax : 081/30.64.79
E-mail : gaelle.meunier@saintmartin.ofc.be
www.cp-st-martin.be - www.phileas-psychiatrie.be

MISSION GÉNÉRALE

En congruence avec les indications de la convention conclue avec le S.P.F. Santé Publique, l'objectif général consiste à développer un **trajet de soins pour « internés medium risk »**, au sein de la zone d'action de Namur, Liège, Luxembourg afin de faire passer autant que possible les internés vers des structures de soins régulières et, dans la mesure du possible, vers leur domicile. L'unité de psychiatrie médico-légale PHILEAS (l'un des organes de soins du TSI) vise à :

- Favoriser la sortie des personnes sous statut d'internement des annexes psychiatriques (A.P.) des prisons et des établissements de défense sociale (E.D.S.)
- Proposer un accompagnement psycho-médico-social dans une perspective de réinsertion et de réhabilitation

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Missions d'outreaching, forme spécifique de suivi à l'extérieur de l'hôpital : en amont et en aval de l'hospitalisation et dans le cadre de séjours en habitats spécifiques (I.H.P., M.S.P., domicile)

- Entretiens de candidatures dans le milieu de vie des personnes sous statut d'internement (EDS, AP)
- Collaborations avec les Chambres de Protection Sociales (CPS), les équipes soins et les équipes du service psychosocial des A.P. et EDS.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ☀️ **Responsable :** B. Folens, directeur général du C.N.P. Saint-Martin / **Président(e) CA :** R. De Rijke
- ☀️ **Equipe :** intervenants psycho-médico-sociaux (36 ETP pour l'ensemble du TSI)
- ☀️ **Divers :** Projet spécifique en lien avec le milieu carcéral : PHILEAS et les autres organes de soins du TSI Saint-Martin proposent des journées d'immersions pour les intervenants des milieux pénitentiaires (équipes de soins, équipes de services psycho-sociaux, agents pénitentiaires), et inversement.
Membre du G.T.C.S.I., Groupe de Travail Circuit de Soins pour les Internés, mis en place en 2008 à l'initiative de l'Inter-Plates-formes de Wallonie, Bruxelles et de la Communauté Germanophone.
- ☀️ **Brochure :** Fac-sheet du TSI Saint-Martin disponible sur <http://www.cp-st-martin.be/>

VENT SAUVAGE ASBL

Psychosocial - Formation - Promotion de la santé

EP d'intervention : Lantin QF et MP + EDS de Paifve

Route de la Hesbaye 196, 5310 Tavieres

Tél. : 0477/58.25.60 - E-mail : vent.sauvage@hotmail.com

www.ventsauvage.be

MISSION GÉNÉRALE

Crée en 2004, Vent Sauvage est une asbl d'animations pédagogiques dans les domaines du développement durable.

La construction de tous les modules, animations, formations, ateliers ou conférences se fait dans un objectif d'autonomisation des participants et d'amener les personnes dans une relation équilibrée et positive entre l'homme et son environnement naturel.

Thématiques développées : potager biologique, abeilles et pollinisateurs, recyclage des déchets grâce aux poules, cuisine, jardin plein de vie, nature source d'équilibre, ...

Types d'activités : animation, atelier, formation, conférence, stand événementiel, coaching de création de projets, etc...

SPÉCIFICITÉS EN PRISON

Organisation d'ateliers potagers dont les objectifs sont multiples: la mise en mouvement physique et psychologique des personnes, l'exercice d'une activité physique en extérieur, l'apprentissage et l'appropriation par les personnes de techniques de culture de petits potagers qu'ils pourront mettre en œuvre à leur sortie, la possibilité de créer un projet concret dont ils peuvent directement bénéficier des résultats en consommant les légumes produits, la possibilité de mener une activité en groupe dans un esprit de coopération, la possibilité d'accéder à une alimentation bio de qualité, etc...

Aménagement des abords du potager : bacs de compostage, hôtel à insectes, bacs de récolte en bois, serre en bouteilles plastiques recyclées, bancs et tables en bois à partir de palettes, petite mare naturelle etc.

Possibilité de projets de ruchers ou poulaillers collectifs ainsi que des cours de cuisine permettant de mettre en valeur les produits récoltés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Présidente de l'asbl :** Chantal CARDON / **Animatrice-Coordinatrice - Personne de contact :** Natalie VAN WETTER
- **Equipe :** indépendants et 4 bénévoles
- **Partenariat :** Divers CPAS, communes et provinces (Brabant-Wallon, Namur, Liège et Hainaut). Etablissements scolaires, Universités.
- **Divers :** Membre de Réseaux IDée et ERE, URRW, Avettes du Mont des Fresnes, Nature et Progrès, CNB, AWEABC. Reconnaissance RW comme asbl environnementale régionale.
- **Publication :** Divers articles (revues Valériane, Symbioses, Moustique, etc...)





Pour plus d'informations,
consultez notre site Internet:
www.caap.be



Editeur responsable : Jacqueline ROUSSEAU, CAAP ASBL
Concertation des Associations Actives en Prison ASBL
Boulevard Léopold II, 44 (local 2C138)
1080 Bruxelles

E-mail : info@caap.be

Site : www.caap.be

Date d'édition : Mars 2020 - Mise à jour du PDF : avril 2021

Design : LN - www.ln-graphics.be

